Shared Space Bertrange – Luxembourg

par Myriam KUNTER / 2017-06-14 10:12:03 / Luxembourg / 8782 / EN

Année de livraison : 2015
Impact CO2 : -100000 kg Co2

Mobilités Responsables : Voies vertes / Véloroutes, Mobilité pietonne, Voirie urbaine, Modes de déplacement doux

8 000 000 €

INFOS GÉNÉRALES

Même si la décision d'apaiser le trafic au centre de Bertrange avait été prise depuis longtemps, l'adoption du principe du shared space pour atteindre ce but ne se concrétisa qu'après une visite à Drachten (Pays Bas) en 2008, initiée par la Sécurité Routière de Luxembourg. Le collège des bourgmestre et échevins de Bertrange, alors en fonction, convaincus de cette idée, a de suite pris contact avec les ministères responsables ainsi qu'avec l'Administration des Ponts et Chaussées. En 2009, le principe du shared space a été introduit sous la dénomination de "zone de rencontre" dans le Code de la Route à Luxembourg.

En parallèle, les premières études ont été lancées et présentées au public en juin 2009 lors d'une séance d'information. Celle-ci fut suivie de Workshops ouverts aux citoyens et concernés fin 2009/début 2010 afin de définir les grandes lignes du projet. L'intégration de tous les besoins de personnes à mobilité réduite y était un élément clé ; un concept de guidage a été élaboré avec l'association ADAPTH.

Le dossier "shared space" a été concrétisé et finalisé par une commission de suivi, composée de représentants de la police locale, de l'a.s.b.l. ADAPTH, de la

"Sécurité routière", de délégués de l'association des parents d'élèves, du personnel enseignant et communal, de même que d'hommes de l'art et de citoyens bertrangeois.

Les différentes phases du chantier prévoient le déplacement et la réorganisation de la zone du parking qui formait la base pour la création d'un parc en plein centre du projet et la renaturation du ruisseau "Pétrusse". Après avoir reçu en 2012 le feu vert de la part du ministère compétent en la matière pour enfin intégrer les rues du centre de Bertrange dans le patrimoine communal faisant jusque-là partie du réseau étatique, le chantier a pu être lancé avec d'importants travaux d'infrastructures souterraines. D'une durée de trois ans, les travaux ont pu être achevés mi 2015.

Etat d'avancement

Livré

Fiabilité des Données

Auto-déclaration

Type de Financement

Public

Videos Infrastructure

Browser not compatible

Developpement Durable

Attractivité :

Par shared space il faut entendre un « espace utilisé voire partagé » couramment dénommé « zone de rencontre », il s'agit d'un espace qui tend à conférer à l'espace routier, normalement dominé par les automobilistes, une plus grande attractivité, une sécurité accrue et une circulation plus fluide malgré un certain ralentissement, et ce dans le respect de tous les usagers (automobilistes, cyclistes et piétons). Les caractéristiques principales sont l'absence de panneaux de signalisation, de toute signalisation à feux tricolores, de tout marquage horizontal ou vertical, ce qui met à pied d'égalité tous les usagers de l'espace public.

Bien Être :

La zone shared space crée des aires publiques attrayantes à haute qualité de vie, de liberté et surtout pleines de convivialité pour tous les usagers et citoyens et change ainsi fondamentalement la qualité de vie au centre de Bertrange. De larges espaces sous forme de placettes, d'espaces-rue, d'un parc communal et d'une zone longeant le ruisseau, offrent les infrastructures adaptées pour favoriser la rencontre des citoyens dans leur nouveau centre de qualité. Parfaitement intégré dans la zone, le nouveau pavillon avec restaurant, est devenu le point de rencontre des bertrangeois. L'aspect homogène de la voie publique, l'absence de trottoirs ainsi que l'aménagement urbain de l'espace public provoquent ainsi une nouvelle forme de cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Cohésion Sociale :

Résilience :

Utilisation responsable des ressources :

Le ralentissement du trafic et l'utilisation des moyens de déplacement doux permettent d'économiser 100 tonnes CO_2 par an.

Témoignages / Retour d'expérience

> *Le centre de Bertrange a donc reçu dans sa zone de rencontre une affectation dédiée à l'être humain. L'augmentation de la qualité de vie est un autre atout d'une telle zone – la voie publique ne revêt donc plus seulement une fonction de desserte mais fait partie intégrante du cadre de vie quotidien. Les bertrangeois se promènent davantage à pied ou en vélo : leur nouveau centre, ensemble avec les zones apaisées l'entourant, offre des infrastructures adaptées pour la mobilité douce. Aujourd'hui la Commune de Bertrange est citée comme exemple-type de shared space et accueille régulièrement d'autres communes et villes nationales et internationales intéressées par ce concept.*

Browser not compatible

Gouvernance

Commune de Bertrange

Type : Collectivité Locale

Solution(s) Durables

shared space

Description :

Impact CO_2 : -100 000,00

- Cadre de vie :
- Mobilité :
- Participation citoyenne
- Qualité de l'air

Concours

Raisons de la candidature au(x) concours

- Ralentissement du trafic progressif depuis l'entrée de ville vers le centre
- Sécurité routière augmentée autour des écoles par le traitement homogène de la voie publique
- Création d'aires publiques diversifées à haute qualité de vie et pleines de convivialité pour tous les usagers

Batiment candidat dans la catégorie

Coup de Cœur des Internautes

Grand Prix Infrastructure Durable

Date Export : 20230319192539